

JSB

Jeunesse Sportive Bulgnévilloise

PROJET PEDAGOGIQUE

2025-2026

Mercredi récréatif

Par Clotaire LENIOBEY, Mélodie ADNET et Nathan JEAN-LOUIS

Préambule

Ce projet est destiné à l'équipe d'animation, aux parents ainsi qu'aux instances et partenaires d'éducation de la JSB. Il a pour objectif de définir les axes de travail et le fonctionnement de l'accueil en direction des enfants âgés de 3 à 17 ans sur Bulgnéville et ses alentours.

Il a pour but de donner du sens aux actions éducatives menées. Il est basé sur les grands principes éducatifs de l'association Jeunesse Sportive Bulgnéilloise dénommée ci-après JSB.

Ce projet est construit par l'équipe d'animation et sa direction et il est transmis aux parents via le site internet de la JSB : <https://jsbulgneville.wixsite.com/jsbulgneville>, en plus de son affichage permanent dans nos locaux et de son envoi par mail à son édition.

1/ L'organisateur et ses intentions éducatives

Situé dans la commune de Bulgnéville, qui compte 1 636 habitants, la JSB propose un service périscolaire durant tous les mercredis de l'année scolaire à l'exception des vacances.

L'objectif est de proposer à chaque enfant de découvrir une multitude d'activités sportives, culturelles et artistiques sur le territoire proche de Bulgnéville et parfois dans le secteur élargi. Les règles de vie en famille ainsi que les bases de la vie en communauté citoyenne sont au centre de notre projet.

La JSB s'inscrit dans le cadre de la politique en direction de la jeunesse de la commune de Bulgnéville en s'appuyant notamment sur le projet éducatif de territoire construit en collaboration avec le partenaire municipal.

Les objectifs fondamentaux du projet éducatif de territoire

Ces objectifs répondent à des besoins exprimés par les familles, les enseignants des écoles, l'association JSB, les élus locaux et les structures partenaires des animations (bénévoles, associations, ...).

Ils sont communs aux enfants de la maternelle, de la primaire ainsi qu'aux adolescents et s'articulent en 5 idées majeures :

1/ Permettre à l'enfant de vivre un temps différent de l'école et de la famille. Amener l'enfant à découvrir des pratiques variées et favoriser l'ouverture d'esprit et la curiosité.

2/ Favoriser le développement de l'autonomie de l'enfant par l'esprit d'initiative, la créativité et la prise de responsabilité. Travailler l'image de soi et la prise de confiance. Permettre à l'enfant de développer sa capacité d'analyse et son esprit critique.

3/ Favoriser des relations basées sur le respect, l'entraide, la coopération et sensibiliser à la vie en communauté et l'esprit d'équipe. Favoriser la tolérance, l'écoute, la solidarité et la reconnaissance de la diversité.

4/ Favoriser les liens intergénérationnels, la mixité fille/garçon, réduire les fractures sociales et territoriales.

5/ Améliorer la qualité du projet en pérennisant une équipe pédagogique grâce à la formation et en fidélisant les adhérents grâce à la qualité des accueils.

Les priorités de l'organisateur

La JSB développe son action sur le territoire direct de vie des enfants (la commune) ainsi que sur le territoire élargi (communauté de commune Terre d'eau). Elle permet à l'enfant de s'insérer dans cet environnement et de contribuer à son amélioration.

Espace ouvert et structurant du temps libre, l'accueil est une entité éducative qui implique l'aménagement des espaces de vie, l'organisation des espaces de jeu et le respect du rythme de l'enfant. Chaque enfant tient une place avec respect dans le groupe. Il vie ensemble et accepte la différence.

L'activité adaptée à l'enfant est un support à l'action éducative. Elle comprend le jeu, la détente, le repos. Elle doit permettre la découverte de nouvelles pratiques et donc l'apprentissage de nouvelles compétences.

L'enfant, tout comme le parent, est un allié précieux de l'équipe pédagogique avec qui nous partageons quotidiennement nos idées et nos problématiques. Ils participent donc activement aux discussions, à la prise de décision collective, il fait entendre sa voix et sait se montrer à l'écoute.

2/ Le contexte

Les mercredis récréatifs de la JSB se situent au cœur du village de Bulgnéville. Ils sont ouverts à tous les enfants du territoire âgés de 3 à 17 ans, qu'ils soient scolarisés ou non sur la commune.

La commune de Bulgnéville met à disposition 1 local principal permettant l'accueil du public au 85, rue Alfred DEMANGEON 88140 Bulgnéville, à l'école maternelle, site agréé par la PMI.

A proximité du lieu d'accueil, nous avons accès à différentes structures complémentaires :

- La halle des sports de Bulgnéville avec un gymnase, dojo, vestiaires et mur d'escalade ainsi que le stade municipal avec 2 terrains de football.
- Le site du lac des récolets avec un parc de jeu pour enfants, un city stade, un parcours de santé, un boulodrome, un terrain de tennis ainsi que le sentier pédestre qui le relie au lac de la folie de Contrexéville.
- Un écomusée du patrimoine et du fromage (proximité de l'Ermitage), un musée militaire, un site archéologique gallo-romain ainsi qu'une médiathèque municipale.
- De nombreuses associations sportives et culturelles avec qui partager des projets (escalade, judo, football, majorettes, scrabble, modélisme, ...)

Le public mixte est constitué d'enfants, de pré-adolescents et d'adolescents âgés de 3 à 17 ans. Nous accueillons des enfants habitant à Bulgnéville et aux alentours, Malaincourt, Vaudoncourt, Sandaucourt, Vrécourt, Aingeville, Gendreville, Saulxures les Bulgnéville, Morville, Aulnois, Crainvilliers, Sauville, Suriauville, ... Il s'agit d'un public évoluant en milieu rural, habitué à suivre nos accueils d'année en année.

Le type d'accueil est donc un périscolaire de plus de 5 heures (mercredi récréatif) couvrant toute la période scolaire hors vacances, soit 36 mercredis. Cet accueil fait l'objet d'une déclaration auprès des services de Jeunesse et Sport.

3/ Les objectifs généraux

Encourager l'enfant à :

- Respecter la vie en communauté et en prendre soin
- Acquérir de l'autonomie, se réaliser et s'émanciper
- S'éveiller, s'exprimer, être à l'écoute, être curieux
- Comprendre son environnement, son patrimoine et s'y insérer

Proposer à l'enfant des activités variées :

- Des activités sportives
- Des activités culturelles
- Des activités artistiques
- Des activités récréatives

4/ Le fonctionnement général

Le mercredi récréatif est ouvert de 7h30 à 18h avec un supplément possible jusqu'à 18h30.

L'accueil

L'accueil se déroule de 7h30 à 8h30 et de 17h30 à 18h. Il nous permet, de mettre en confiance l'enfant et le parent, d'échanger sur le contexte de la journée, de faire un retour sur les activités et de se transmettre des informations pratiques concernant l'enfant ou la logistique. Il permet également à l'enfant d'entrer et de sortir en douceur de son accueil avec un temps d'autonomie.

Des jeux durant lesquels les enfants peuvent défier un membre de l'équipe pédagogique serviront de routine durant l'accueil. Une progression par niveau sera installée pour encourager l'enfant dans la démarche. Ces défis sont liés à ceux proposés en ALSH.

Les activités

Après un réveil collectif, les enfants auront accès chaque matin à une initiation aux différentes familles de sports (sports collectifs, athlétisme, jeux d'opposition, sports de raquette, ...) et ce tout au long de l'année via un éducateur sportif diplômé d'état. Les plus petits pourront également accéder à des séances de motricité avec un animateur.

Les après-midi permettront de proposer aux enfants des ateliers d'initiation culturelle et artistique avec l'apport d'un intervenant extérieur sur le site de Bulgnéville (atelier photographie, cinéma, théâtre, musique, relaxation-sophrologie, ...).

Autant que faire se peut, des groupes seront constitués sur la base suivante : - 6 ans, - 10 ans, - 14 ans et - 18 ans. Les enfants pourront également être amenés sur des sites culturelles du

territoire (médiathèque, ludothèque, bibliothèque, cinéma, ...). Le transport se fera, le cas échéant, par l'intermédiaire de minibus conduits par les animateurs.

La vie quotidienne en collectivité

Autour de la pause méridienne, et du gouter, des temps calmes et des temps récréatifs sont organisés afin de permettre à l'enfant de reprendre son souffle, de se poser, de se reposer et enfin de revenir tout doucement vers les activités de groupe.

Les enfants participeront activement aux temps importants de la vie quotidienne et collective en commençant par une réunion de famille qui sera organisée tous les matins dans le but d'échanger sur la journée à venir. Ils participeront également à la mise en place et au rangement du matériel autour de l'activité ainsi que du temps de repas avec installation, rangement et lavage des tables.

Les repas et les gouters sont commandés via la mairie et préparés par l'entreprise API. Ils sont pris tous ensemble dans l'espace réfectoire de l'école en un seul service. Un bénévole de l'association formé par la mairie s'occupe de la cuisson et du service du temps de midi.

Les situations de handicap et autres besoins particuliers

En amont de l'accueil, une rencontre sera organisée avec les parents d'enfants en situation de handicap afin de préparer un accueil adapté. Un PAI pourra également être mis en place selon les cas de figure et transmis à toute l'équipe via le fichier d'animation.

La place de l'enfant

L'enfant doit être à la fois moteur des temps d'échange et des activités et au service du groupe. Il doit être à l'écoute des consignes et des règles de vie, il doit considérer le périscolaire comme une famille avec pour règle d'or de prendre soin les uns des autres, de veiller les uns sur les autres. Il s'accomplit grâce au groupe et fait partie intégrante d'un tout qui reste fragile.

La journée type des mercredis récréatifs

07h30-08h30 Accueil et autonomie

08h30-09h00 Défis de la semaine

09h00-09h15 Eveil collectif musical et/ou ludique

09h15-09h30 Réunion de famille

09h30-09h45 Hygiène

09h45-10h00 Trajet

10h00-11h30 Initiation au badminton / Motricité

11h30-11h45 Retour sur site

11h45-12h00 Hygiène

12h00-13h00 Repas

13h00-13h30 Temps calme (Relaxation/Lecture de conte/Sieste)

13h30-14h00 Récréation ou sieste

14h00-14h15 Hygiène

14h15-14h30 Trajet

14h30-16h00 Atelier cinéma / Médiathèque

16h00-16h15 Retour sur site

16h15-16h45 Gouter

16h45-17h00 Hygiène

17h00-17h30 Récréation

17h30-18h00 Accueil + Défi de la semaine

Les tarifs et modalités d'adhésion

L'entrée d'un enfant en mercredi récréatif se déroule en deux temps : l'adhésion et l'inscription.

Pour être adhérent à la JSB, le parent doit remplir un dossier d'adhésion, fournir des pièces justificatives (carnet de santé, attestation d'assurance, livret de famille, fiche sanitaire, ...) et payer une cotisation annuelle de 35 euros par enfant et 25 euros supplémentaire par frère et sœur. Une fois cela fait il aura accès aux différents accueils organisés par la JSB durant l'intégralité de l'année scolaire.

Pour s'inscrire, le parent devra réserver la place de son enfant sur le site internet de la JSB en formule journée complète (repas et gouter compris), demi-journée + repas (matin ou après-midi) et enfin demi-journée sans repas. Le paiement devra se faire en fin de mois sur édition d'une facture cumulant le périscolaire et les mercredis récréatifs.

Les inscriptions se feront via le site internet par le biais de formulaires à la semaine ou d'un formulaire à l'année. Deux tarifs seront proposés selon le quotient CAF des parents (supérieur ou inférieur à 800 euros). Les tarifs sont les suivants :

+ DEMIE JOURNEE SANS REPAS : 8 euros et 10 euros

+ DEMIE JOURNEE AVEC REPAS : 14 euros et 15.5 euros

+ JOURNEE COMPLETE : 18.5 euros et 20.5 euros

5/ L'équipe pédagogique

L'équipe se compose d'un directeur, de deux animateurs permanents chacun responsables d'un groupe d'enfants (- 6 ans et + 6 ans) et d'un intervenant artistique extérieur.

L'équipe est fréquemment renforcée par des animateurs du territoire qui viennent compléter l'effectif en cas de besoin. La JSB forme enfin régulièrement les jeunes du territoire dans le cadre du BAFA mais aussi des BPJEPS et autres BAC PRO animation.

Clotaire LENIOBEY (BPJEPS LTP et APT + BEF Football), directeur et référent sanitaire, conçoit et accompagne la mise en œuvre du projet pédagogique dans le respect du cadre réglementaire.

- Il administre les moyens humains, matériels et financiers mis à sa disposition.
- Il assure les relations auprès des différents partenaires.
- Il assure la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant et de l'équipe d'animation.
- Il veille au respect des différents cadres réglementaires.

Mélodie ADNET (BAFA et BAC PRO ASSP) et **Nathan JEAN-LOUIS** (BAFA + BMF Football), animateurs, donnent vie au projet pédagogique à travers les différents temps de vie de la journée.

- Ils accueillent les parents et les enfants.
- Ils choisissent, préparent et animent les activités.
- Ils veillent au respect du cadre instauré par la JSB et le PEDT.
- Ils assurent la sécurité physique, morale et affective de chaque enfant.
- Ils répondent aux besoins et difficultés liées à l'accueil.

Matthew HOCHARD (BAFA et SB), Abdelmoumen BENSAID (BPJEPS LTP), Apolline BRIKKE (BAFA) et Lia NUNES (BAC PRO AEPA) viennent fréquemment compléter les besoins de l'équipe d'animation, selon les périodes.

6/ Communication et évaluation

L'équipe se réunit chaque semaine en début d'accueil afin d'échanger sur le planning et l'organisation de la journée, se répartir les tâches, se transmettre les informations et se fixer de nouveaux objectifs après évaluation.

L'intégralité des informations liées à l'accueil et à l'adhésion sont disponibles sur le site internet de la JSB : <https://jsbulgneville.wixsite.com/jsbulgneville>. Les informations inhérentes aux mercredis récréatifs sont transmises par mail aux parents ainsi qu'à l'équipe pédagogique et aux écoles du village en amont et relayées sur les réseaux par la mairie de Bulgnéville.

Nous sommes également disponibles par téléphone et évidemment en direct lors du temps d'accueil. Une réunion semestrielle est également organisée à la mairie du village par la JSB à

destination de tous nos partenaires et des parents afin d'écrire ensemble les grandes lignes du projet à venir.

Les réunions de familles avec les enfants, réunions d'équipes hebdomadaires, et réunions semestrielles avec les familles nous permettent d'évaluer notre projet et de l'affiner en cas de besoin.

7/ La relation éducative

L'enfant, l'animateur, le directeur, le parent, la mairie, les écoles, les bénévoles et les partenaires d'activités forment une grande équipe. Le point de vue de chacun doit permettre à l'accueil de s'améliorer ou d'entretenir ses qualités à partir du moment où il est exprimé de manière posée et constructive.

Auprès des enfants, l'équipe adopte une attitude bienveillante, énergique, créative et autoritaire à la fois car il ne faut pas oublier que notre mission première est de fixer un cadre et de le faire respecter. Il en va de la sécurité de chacun.

L'enfant apporte à l'adulte autant que l'adulte à l'enfant à condition que l'équipe d'animation soit dotée de suffisamment d'empathie, d'imagination, de passion et de tendresse envers sa mission.